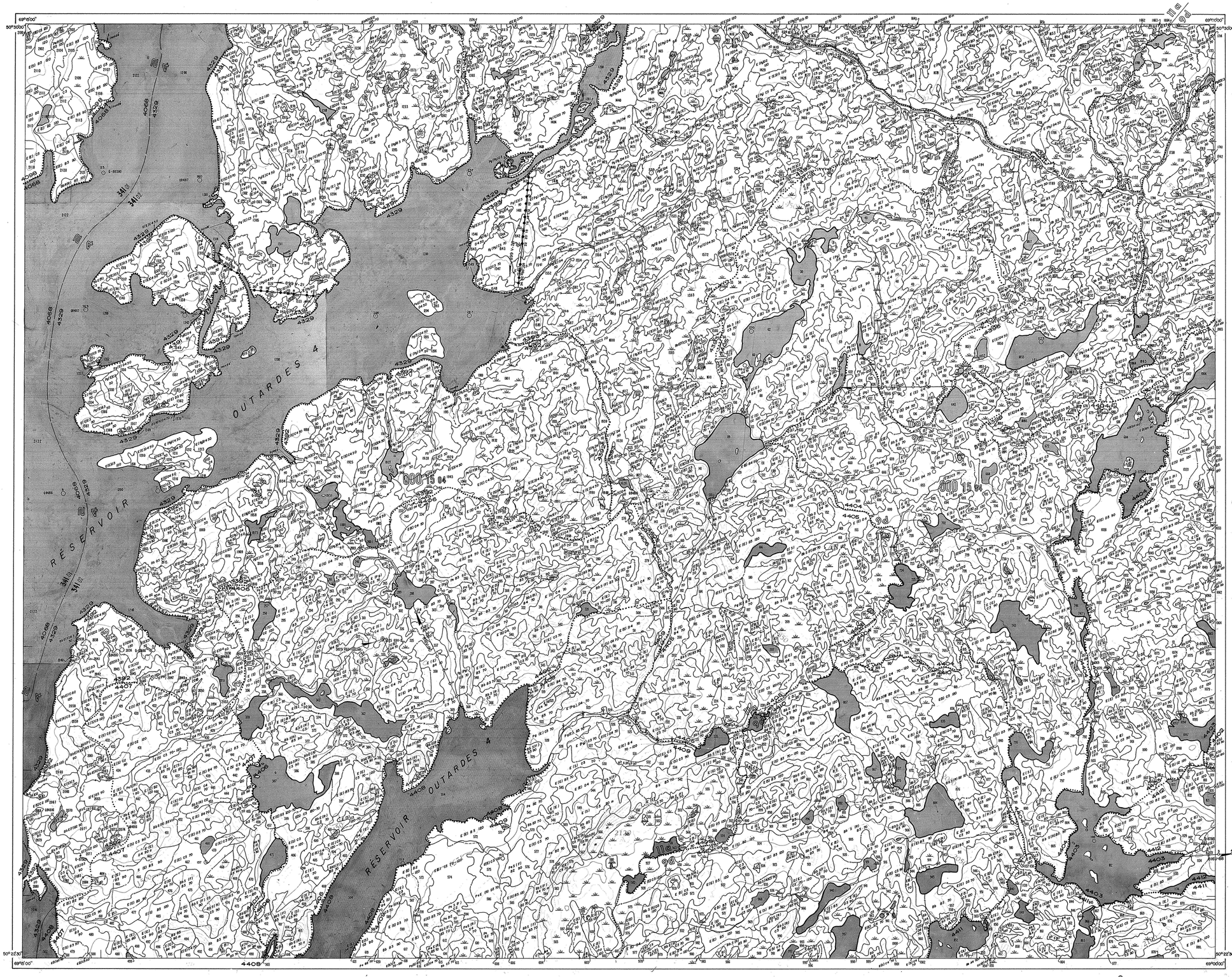

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église, École, Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (S)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
— — avec thuya occidental et/ou pin rouge	R (Ot)
— — à pin rouge	R (Pr)
— — à pin gris	R (Pg)
— — à thuya (cèdre)	R (C)
— — à pruche	R (Pu)
— — à mélèze (plantation)	R (Me)
Pessière	Pe
— — à épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la pessière (sous-bois)	Pe (E)
— — à thuya (cèdre)	Pe (C)
— — à sapin	Pe (S)
— — à pruche	Pe (Pu)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Pe (Pb)
— — à pin rouge	Pe (Pr)
— — à pin gris	Pe (Pg)
— — à épinette noire et/ou épinette blanche	Pe (E-S)
— — (plantation d'épinette blanche)	Pe (P-S)
— — (plantation d'épinette de Norvège)	Pe (P-E)
— — (plantation d'épinette noire)	Pe (P-N)
— — (plantation d'épinette rouge)	Pe (P-R)
Sapinière	Sa
— — de sapin et/ou épinette blanche occupant plus de 75% de la pessière résineuse	Sa (S)
— — à thuya (cèdre)	Sa (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Sa (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Sa (Pb)
— — à pin rouge	Sa (Pr)
— — à pin gris	Sa (Pg)
— — à pruche	Sa (Pu)
— — à mélèze	Sa (Me)
— — (plantation de sapin baumier)	Sa (P-B)
Pinède à pin blanc	Pb
— — — avec pin rouge	Pb (Pr)
— — — avec thuya occupant plus de 75% de la pessière résineuse	Pb (Ot)
— — — avec thuya (cèdre)	Pb (C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pb (E)
— — — avec mélèze	Pb (Me)
— — — avec pin gris	Pb (Pg)
— — — avec pruche	Pb (Pu)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pb (S)
— — — (plantation)	Pb (P)
Pinède à pin rouge	Pr
— — — (à pin rouge occupe plus de 75% de la pessière résineuse)	Pr (Pr)
— — — avec thuya (cèdre)	Pr (C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — — avec mélèze	Pr (Me)
— — — avec pin gris	Pr (Pg)
— — — avec pruche	Pr (Pu)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— — — (plantation)	Pr (P)
Pinède à pin gris	Pg
— — — (à pin gris occupe plus de 75% de la pessière résineuse)	Pg (Pg)
— — — avec thuya (cèdre)	Pg (C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pg (E)
— — — avec mélèze	Pg (Me)
— — — avec pin rouge	Pg (Pr)
— — — avec pruche et/ou pin rouge	Pg (Pu)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pg (S)
— — — (plantation)	Pg (P)
Pinède à pin gris	Pg
— — — (à pin gris occupe plus de 75% de la pessière résineuse)	Pg (Pg)
— — — avec thuya (cèdre)	Pg (C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pg (E)
— — — avec mélèze	Pg (Me)
— — — avec pin rouge	Pg (Pr)
— — — avec pruche	Pg (Pu)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pg (S)
— — — (plantation)	Pg (P)
Cédrière	C
— — (le thuya occupe plus de 75% de la pessière résineuse)	C (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (Ee)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	C (Pb)
— — à pin rouge	C (Pr)
— — à pin gris	C (Pg)
— — à pruche	C (Pu)
— — à sapin et/ou épinette blanche	C (S)
— — (plantation de thuya)	C (P)
Pruchaie	Pu
— — (la pruche occupe plus de 75% de la pessière résineuse)	Pu (Pu)
— — à thuya (cèdre)	Pu (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pu (E)
— — à mélèze	Pu (Me)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Pu (Pb)
— — à pin rouge	Pu (Pr)
— — à pin gris	Pu (Pg)
— — à sapin et/ou épinette blanche	Pu (S)
— — (plantation de thuya)	Pu (P)
Mélèzin	Me
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la pessière résineuse)	Me (Me)
— — à thuya (cèdre)	Me (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Me (E)
— — à pin blanc	Me (Pb)
— — à pin rouge	Me (Pr)
— — à pin gris	Me (Pg)
— — à sapin et/ou épinette blanche	Me (S)
— — (plantation de mélèze européen)	Me (Le)
— — (plantation de mélèze japonais)	Me (Lj)
— — (plantation de mélèze laricin)	Me (L)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

		Hauteur inférieure	Hauteur supérieure
Feuillus-résineux	F1-Rg	F2 (R-F)	F1 (R-F)
— — avec pin blanc	F1-Rb	F2 (R-F)	F1 (R-F)
— — avec pin rouge	F1-Rr	F2(R-F)	F1 (R-F)
— — avec thuya	F1-C	F2 (R-F)	F1 (R-F)
— — avec sapin	F1-S	F2 (R-F)	F1 (R-F)
Bouleau blanc-résineux	B1-R	B2 (R-F)	B1 (R-F)
— — avec épinette noire ou rouge	B1-E	B2 (R-F)	B1 (R-F)
— — avec pin gris	B1-Pg	B2 (R-F)	B1 (R-F)
— — avec pin rouge	B1-Pr	B2 (R-F)	B1 (R-F)
— — avec pin blanc	B1-Pb	B2 (R-F)	B1 (R-F)
Bouleau à bouleau blanc avec sapin	B1-S	B2 (R-F)	B1 (R-F)
Bouleau jaune-résineux	B1-Rj	B2 (R-F)	B1 (R-F)
Feuillus d'essences tolérantes avec pin blanc	F1-Pb	F2 (R-F)	F1 (R-F)
— — avec pin rouge	F1-Pr	F2 (R-F)	F1 (R-F)
Peuplerie avec sapin	Pe-S	Pe (R-F)	Pe (R-F)
— — avec pin gris	Pe-Pg	Pe (R-F)	Pe (R-F)
— — avec pin blanc	Pe-Pb	Pe (R-F)	Pe (R-F)
— — avec pin rouge	Pe-Pr	Pe (R-F)	Pe (R-F)
— — avec épinette noire ou rouge	Pe-E	Pe (R-F)	Pe (R-F)
— — avec résineux	Pe-R	Pe (R-F)	Pe (R-F)
Cédrière-résineux	C-R	C (R-F)	C (R-F)
Érablière-résineux	Er-R	Er (R-F)	Er (R-F)
Mélangés à feuillus tolérants	M-Ft	M (R-F)	M (R-F)
— — sur station humide	M-Fh	M(R-F)	M(R-F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— — d'essences intolérantes	Fi
— — d'essences tolérantes	Ft
— — sur station humide	Fh
— — (plantation)	Fp
Bouleau blanc-bouleau blanc et/ou bouleau gris	B
— à bouleaux jaunes	Bj
Peuplerie	Pe
Érablière rouge	Er
Érablière	Ep
— à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	Er-B
— à bouleaux jaunes	Er-Bj
— à peupliers	Er-Pe
— à feuillus d'essences intolérantes	Er-Fi
— à feuillus d'essences tolérantes	Er-Ft
Plantation d'érable à sucre	Er-Ps
— — de bouleau jaune	Er-Bj
— — de peuplier	Er-Pe
— — de peuplier hybride	Er-Ph
— — de tilleul d'amérique	Er-Ta

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec	Ld
Dénudé et semi-dénudé humide	Lh
Aulnaie	I

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	
Ligne de transport d'énergie (emprise)	
Terrain agricole	A
Emplacement urbain, camping, pâturage, centre de ski, terrain de golf, etc.	

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en damier	cd
Coupe partielle par bande	cb
Coupe partielle plus épaisse légère	cl
Épidémie sévère	ps
Épidémie légère	pl
Brûlis partiel	br

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche uniquement

⊖ 1-50 % ⊕ 51-99 %

ORIGINE

Coupe totale	ct
Brûlis	br
Chablis total	ch
Épidémie sévère	ps
Plantation	p
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
10 (ans)	0-20 ans
30 "	21-40 "
50 "	41-60 "
70 "	61-80 "
90 "	81-100 "
120 "	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-70 (ans)
90-30 "	30-90 "
120-30 "	30-120 "
90-50 "	50-90 "
120-50 "	50-120 "
120-70 "	70-120 "

FORÊT INÉQUIENNE

Jin (jeune inéquienne)	Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre DHP 30 cm et 50 cm, quelques arbres de DHP inférieur à 30 cm et plus de 50 cm
Vieilleux inéquienne	Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre 50 cm et plus de 50 cm. Aucun peuplement majorité des tiges ont plus de 50 cm.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	1	2	3	4	5	6
	25 m	19 m	16 m	13 m	10 m	7 m
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Modérée	31 à 60 %	°
Forte	61 à 90 %	°°
Abrupte	91 % et plus	°°°

Superficie entourée de pentes > 31%

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les fiches publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1 C3 cp 50 m ⊖
— détérioration
— classe de pente
— perturbation
— classe de hauteur
— classe de densité
— sous groupe d'essences
— groupement d'essences

R C5 cl 60 p1
— classe de pente
— classe d'âge
— origine
— classe de hauteur
— classe de densité
— type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : LE GROUPE DRYADE LTÉE (B.SUND. 2)
SIGNATURE : [illegible]

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : CARTIER, PARENT & ASS. (PHOTOS 84)
SIGNATURE : [illegible]

Carte forestière { Photographie aérienne : 1984-1987-88
Année de publication : 1988-89
Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 15/6/87
Déclinaison magnétique : 23° ouest
Équidistance des courbes : 50 pieds ou 15,2 mètres

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative 2
Unité de gestion 93
Unité d'aménagement 2
Unité de sondage *

Mode de tenure ou de gestion 000
Bloc d'aménagement 15
Concessionnaire ou autres 04

Bassin hydrographique 3410*
Bassin primaire 3
Bassin secondaire 1

Unité de gestion privée

Municipalité 97800
Division de recensement 9
Municipalité 7
Cadastre

Parcelle 4408*
Région écologique 11a*

Municipalité régionale de comté M.R.C. 930 MANICOUAGAN

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : CONSULTANTS D.G.R. INC. (PHOTOS 87)
SIGNATURE : [illegible]

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

22-K-12	22-K-11	22-K-10	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22-K-5	22-K-6	22-K-7	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22-K-4	22-K-3	22-K-2	

22 K/6 N.E.